ENERCETEC A.S.B.L.
Organisme de contrôle agréé
✆ 071/166 567 - ✉ info@enercetec.be

679-INSP
Rapport : E2-44177

Procès-verbal de Visite de contrôle d'une installation électrique non-domestique à basse et à très basse tension

Visite effectuée par : **Mathieu MERCIER** Date de visite : **23/07/2025**

Mathieu MERCIER
0455/10.83.23

Date d'émission : **28/07/2025**

Annexes : schémas de circuits : **1** ; plans de position : **1 ;** documents des influences externes : **1** ; autre annexe : **1**

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

1. Identification :

Adresse de l'installation : **Carré D'Herbes – Chaussée de Dinant 780 à 5100 Wépion**
Installation contrôlée : **Installation BT décrite dans le présent rapport**
Gestionnaire : **Herbay Damien**
Installateur : **LH Electricité**

2. Base du contrôle :

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 (AR 08/09/2019).

3. Conclusion :

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le 23/07/2030

4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale existante : **3x230V**
Source : **Réseau de distribution public BT 1989952**
Schéma de mise à la terre : **TT**
Protection générale : **63A**
Alimentation tableau principal : type **EXVB 4x16 existant**
Interrupteur général : **63A/300mA**

4.2. Dossier de l'installation électrique :

- Schéma des circuits : sur place, référence : Herbay - Gevaert
- Plans de position : sur place, référence : Herbay - Gevaert
- Influences externes : sur place , référence : Herbay - Gevaert
- Plans de position des prises de terre : dérogation Partie 8.
- Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile : Sur place
- Installations de sécurité et/ou installations critiques :
  - Plan des installations de sécurité et/ou critiques : néant.
  - Liste des installations de sécurité et/ou critiques : néant.
- Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) : non applicable
- Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) aux infractions nouveau RGIE: non applicable.

4.3. Prise de terre, circuits, protections :

Type de prise de terre : **piquet(s)**
Emplacement du sectionneur de terre : **Gauche TD2**
Tableaux : Néant

5. Contrôle

5.1. Base :

Type de contrôle : **Chapitre 6.5. Visite de contrôle**
Sous-section 4.2.4.4. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques.
Dérogations : **Sous-section 8.3.1.1. Installations électriques dans des lieux ou ne sont pas occupées des personnes visées par l'article 2 de la loi sur le bien-être au travail du 4/08/1996.**

5.2. Mesures / Essais :

- Résistance de dispersion de la prise de terre : **29** Ω
- Isolement : **toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs satisfaisantes** mesure : **1,93**MΩ
- Divers : Ne porte que sur la levée des infractions du rapport 05/2025/1074400/E01 :1 du 10/06/2025de Certinergie.

6. Infractions

Néant

7. Observations

Néant